



Conseil de l'IUFE

Brigitte Galliot, Présidente

PV du Conseil de l'IUFE

Date : Jeudi 30 novembre 2023, 17h00-19h00, Pavillon Mail, IUFE, salle 234

Membres présents

Mme Prof. Brigitte Galliot, Vice-rectrice, Présidente de séance

M. Olivier Maulini, professeur, directeur de l'IUFE

Mme Céline Merad-Malinvernini, représentante du DIP pour l'IUFE

Mme Sophie Canellini, directrice-adjointe de l'IUFE

Mme Lucie Mottier Lopez, professeure, doyenne Faculté de psychologie et sciences de l'éducation

M. Olivier Frutiger, Conseiller académique, Faculté des Lettres

Mme Prof. Juliet Fall, Faculté des Sciences de la société

M. Dr Xavier Chillier, Faculté des Sciences

M. Prof Thierry Dias, Recteur HEP Vaud

Mme Catherine Grivet Bonzon, MER FEP FPSE SE

Mme Greta Pelgrims, professeure FPSE SSED, MESP IUFE

Mme Eva Dechaux, CE FORENSEC IUFE

Mme Andreea Capitanescu Benetti, CE, Formation Continue IUFE

Membres excusés

Mme Gabrielle Stiassny, Directrice du Service de l'enseignement et de l'évaluation, Office médico-pédagogique (OMP),

Mme Rita Hostetter, professeure FPSE-SSED, FEP IUFE

Mme Emilie Wieland, représentante UCESG

Mme Maria Fraga, représentante SPG

PV rédigé par Mme Laurence Hofmann

Ordre du jour

1. Adoption de l'OJ
2. Approbation du projet de PV du 15 décembre 2023
3. Informations de la Présidence
4. Informations de la direction de l'Institut
5. Rapport d'activité 2023
6. Présentation du budget 2024 – Economie de 4% à réaliser entre 2024 et 2027
7. Point de situation des filières de l'institut
8. Divers

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté. Pas de point sollicité en divers.

2. Adoption du PV de la séance du 15 décembre 2023

Le PV est adopté à l'unanimité.

3. Informations de la présidence du Conseil de l'IUFE

- Nouvelle Rectrice à l'Université de Genève

Madame Audrey LEUBA prendra ses fonctions le 1^{er} avril 2024. La future Rectrice compose actuellement son équipe. Madame Brigitte Galliot communiquera à la direction de l'IUFE les coordonnées de la nouvelle personne qui lui succédera à la Présidence du Conseil de l'IUFE. Les trois premiers mois de 2024 seront consacrés à la transmission des différents dossiers.

- Création d'une chaire en didactique de l'informatique

En lien avec (1) l'entrée de l'éducation numérique et de l'informatique dans le Plan d'études romand, (2) la priorité stratégique de l'Université de Genève dans le même domaine, le Rectorat a répondu favorablement à la demande de la direction de l'Institut d'ouvrir un poste professoral en didactique de l'informatique et du numérique. Ce poste sera ancré en FPSE, choix justifié par le fait qu'il doit couvrir l'ensemble de la scolarité primaire et secondaire. Le souhait de la Vice-rectrice serait que cette nouvelle discipline se développe de la manière la plus collaborative possible, en particulier avec le Département informatique de la Faculté des Sciences.

4. Informations de la direction de l'Institut

- Informations en lien avec la situation politique

Dans un premier temps certaines informations en lien avec l'enseignement ont été communiquées par le Conseil d'État dans son programme de législature 2023-2028. Deux projets ont été particulièrement mis en avant dans la presse : 1. l'évolution de l'horaire à l'école primaire, qui n'aura pas d'impact direct sur la formation des enseignant-es ; 2. la réforme envisagée du cycle d'orientation ; à ce propos, un rapport du SRED sur les pratiques pédagogiques observables à Genève va être présenté aux collaborateurs/trices de l'IUFE en séance plénière ; ce texte pourrait avoir un impact sur les décisions politiques à venir.

Dans un deuxième temps, une conférence de presse du DIP se tiendra le 5 décembre. Madame Anne Hiltbold, Conseillère d'Etat du DIP, présentera sa feuille de route pour la législature 2023-2028. Les mesures envisagées pourraient entre autres porter sur l'école inclusive, en particulier la prise en charge précoce des besoins particuliers des élèves.

Pour le reste, vers la fin du premier trimestre de l'année 2024, les objets politiques restés en suspens auprès du Grand Conseil devraient être traités. Un certain nombre de ces objets seront abordés, dont un projet de loi visant à réduire la formation en enseignement primaire de quatre à trois ans.

- Ajustement inclusif du nom de l'IUFE

Les différentes instances ont été consultées à l'interne, ainsi que le Département. La proposition d'ajustement épícène du nom de l'Institut conduit à l'appellation « Institut universitaire de formation pour l'enseignement ». Cette proposition est formellement soumise à l'approbation du Conseil de l'IUFE. Elle est acceptée à l'unanimité (9 voix favorables, pas d'opposition, pas d'abstention). Le logo de l'Institut sera donc modifié en conséquence.

5. Rapport d'activité 2023



231124

IUFE-Rapport_d_acti

Ce rapport d'activité présente ce qui se fait au sein des quatre filières de l’Institut, pour l’enseignement primaire, secondaire, spécialisé et la formation continue.

FEP (formation pour l’enseignement primaire). La Chambre des HEP de Swissuniversities a élaboré un rapport appelé *Quapri*, qui affirme qu’une formation en trois ans pour former les généralistes n’est plus suffisante. Différents scénarios de développement, ont été proposés mais aucun ne s’est concrétisé. Ce qui a mené à la création du projet romand *Calliope*, qui réfléchit à la manière de consolider la formation au moyen d’un dispositif d’entrée dans la profession. L’IUFE prend une part active aux réflexions menées dans le cadre de ce projet Calliope, projet placé sous la responsabilité de Céline Merad Malinverni.

FORENSEC (formation pour l’enseignement secondaire). Le travail va se poursuivre en 2024 en vue d’une souhaitable du dispositif des stages, en particulier l’articulation entre stages en responsabilité et stages en responsabilité partagée.

MESP (formation pour l’enseignement spécialisé). Le nombre des étudiant-es admissibles est passé de 25 à 50. Finalement, seules 38 candidatures se sont révélées valables. La pénurie d’enseignant-es dans ce secteur reste une problématique inquiétante. Une question se pose sur la manière de réguler cette situation et de renforcer en somme l’attractivité de la profession : en consolidant le niveau de formation et/ou en proposant plutôt des formations courtes, plus rapides et plus accessibles à certaines personnes (par exemple en situation de deuxième carrière).

FC (formation continue). Elle est en plein développement. La formation continue certifiante dans le domaine de l’enseignement est une possibilité qui prend de plus en plus d’ampleur. Un certain nombre de diplômes se sont créés en concertation avec le Département. Le CAS en soutien pédagogique va être actualisé et repensé pour tenir compte des nouveaux besoins du terrain. Le programme interinstitutionnel FORDIF, consortium formé par la HEP Vaud, l’IDHEAP, la HEFP et l’Université de Genève, est une organisation assez complexe et évolutive, qui forme les directions romandes d’institutions de formation. Des discussions sont en cours au niveau faîtier, où un Groupe de pilotage doit analyser comment les ressources se répartissent et comment pérenniser ainsi une formation importante pour les directions d’établissements et pour la construction de l’espace romand de la formation.

Une réflexion est en cours sur la formation des formateurs/trices d’enseignant-es. Une relève professionnalisée est en effet nécessaire. Ce domaine nécessiterait de créer des programmes, éventuellement modulaires, conçus et organisés au niveau romand.

Le DIP fait état d’une problématique qu’il souhaiterait pouvoir travailler avec la FPSE : le cas des étudiant-es qui ont fait la Maîtrise en enseignement précoce spécialisée (MAEPS) et qui n’ont pas de débouchés professionnels possibles. Quelles sont les solutions/liens qui pourraient être envisagés afin de ne pas se priver de candidat-es qui se sont formé-es à la FPSE et qui se retrouvent dans l'impossibilité de trouver des postes alors que nous sommes en situation de pénurie ?

En marge des programmes de formation, la direction de l’IUFE signale la création d’un laboratoire interdisciplinaire des éducations à la soutenabilité (LIESS).

6. Présentation du budget 2024 – Economie de 4% à réaliser entre 2024 et 2027

Le budget est présenté et explicité.

Un plan d’économie de 4% est demandé par le Rectorat à toutes les UER et doit être réalisé de façon à montrer une économie de 1% en 2024 et de 4% d’ici 2027. Ce 4% d’économie à réaliser reste évolutif suivant différents éléments qui sont amenés à changer d’ici là, comme la possibilité de demander un

départ à la retraite à 67 ans qui vient d'être votée par le Grand Conseil et qui apportera quelques modifications dans les prévisions. Passablement d'inconnues demeurent, ce qui ne permet pas de fixer les choses de manière définitive. Le plan d'économies préparé dans ce contexte par la direction de l'Institut a été validé par le Recteur et la division des finances.

Le budget prévisionnel 2024 intègre la coupure de 1% demandée. Les ressources affectées sont : le gel budgétaire débloqué par le Rectorat (CHF 70'000) ; le remplacement à 30% (contre 60% jusqu'ici) d'une secrétaire qui a quitté l'Institut ; le remplacement à 40% (contre 50%) de la juriste qui a rejoint le service juridique de l'Université. Le prochain objectif : 3% d'économies à réaliser d'ici 2027.

Une précision est apportée sur le montant des frais de formation, qui a baissé dans le projet de budget 2024. Cela concerne les frais de formation du PAT, qui n'a pas émis de nouvelles demandes de formation. La Vice-rectrice rappelle que l'Université de Genève encourage vivement le développement des compétences professionnelles. Il faudrait inciter le personnel aux formations professionnelles, et initier une dynamique dans ce sens.

7. Point de situation des filières de l'institut

- FEP

Le groupe de coordination DIP-IUFE a fixé deux objectifs de développement : analyser les défis de l'entrée en scolarité pour la formation des enseignant-es primaires ; documenter et formuler un état des lieux du *curriculum* et des ressources de la formation initiale et continue pour l'enseignement primaire en lien avec les besoins identifiés par l'employeur.

- FORENSEC

Le travail est cours sur le processus de réforme des stages demandé par le DIP.

- MESP

Aucune information particulière n'est communiquée.

- Formation continue

La direction de l'Institut informe de l'ouverture ce jour du CAS-DAS romand « Personne ressource en éducation numérique ». Il existe aussi un projet de CAS sur l'expression orale en collaboration avec la Manufacture de Lausanne, prévu pour 2024.

8. Divers

Il n'y a pas de points sollicités en divers.

La séance est levée à 19h.